



FRANCE

COSTUMES MILITAIRES, IX^e, X^e, XI^e, XII^e ET XIII^e SIÈCLE.

1		5	6	8	10
2	4				11
3		7		9	12
13	14		15	16	17

N^o 16.

IX^e siècle. Époque de Charlemagne. — Cotte d'armes à plaques de fer, rivées sur un corsage de cuir épais; jupe de cuir plissée, analogue au *kilt* écossais; casque en fer, composé de quatre plaques formant un angle à l'endroit des oreilles, surmonté d'une aigrette en cuir et reposant sur un capuchon ou calotte de cuir où sont cousues des mentonnières en fer. L'épée, à la poignée de bronze, est cannelée dans toute sa longueur, selon une disposition conservée jusqu'au treizième siècle; l'extrémité n'en est pas en pointe, mais arrondie; ce n'est qu'une arme de taille. Le fourreau est attaché au baudrier au moyen d'un pontet. Le bouclier, de forme circulaire, porte un *umbo*. Les jambes sont couvertes de chausses de cuir, maintenues par des bandes entrelacées, également en cuir. La tunique, dont on voit les manches, est en laine, ainsi que le manteau et les braies. La lance est ornée d'une double houpe de soie. L'éperon, n^o 9, est en bronze ou en fer doré. Ce costume est une copie dégénérée de celui que portaient les Romains.

N^o 14.

X^e siècle. Règne de Hugues Capet. — Cotte de cuir, sur laquelle sont rivés des clous ou des lames de fer étamé dont on variait la disposition. Celle-ci consiste en une peau souple armée d'un treillis de bandes de cuir et de clous rivés, offrant une bonne résistance aux coups d'épée (voir le détail, n^o 5). La coiffure de guerre est un casque en forme de bombe, dont le sommet est parfois en pointe; ce casque, descendant sur les yeux, recouvre un camail de même facture que la cotte d'armes. La poignée de l'épée rappelle celle de l'époque mérovingienne. Le baudrier, fort simple, est terminé à l'une de ses extrémités par des lanières que l'on noue, après les avoir fait passer dans les deux fentes du bout opposé. Hache ou marteau d'armes à long manche. Bouclier circulaire convexe à *umbo*, comme le précédent. Éperon pénétrant (voir n^o 7), du genre arabe. Le cuir, ainsi que le montrent ces exemples, concourait alors aussi utilement que le métal à la défense de l'homme.

N^o 13.

XI^e siècle. Époque de Philippe I^{er}. — Cotte d'armes ou *broigne*, faite de toile forte en plusieurs doubles, quelquefois de cuir, et couverte d'anneaux cousus sur l'étoffe (voir le détail, n^o 1). La broigne normande représentée ici (ce costume de guerre est formé avec les renseignements fournis par la tapisserie de Bayeux) était une tunique défensive à manches courtes, dont le capuchon ou camail faisait partie, et qui se terminait par en bas non en jupe, mais en un caleçon ample; pour mettre ce vêtement, il fallait d'abord y passer les jambes; le haut de la cotte s'abaissait sur le devant, à cet effet, puis était relevé et fixé à la hauteur des épaules. Les annelets de fer qui faisaient la défense de la broigne étaient simplement rangés les uns à côté des autres, et maintenus par une forte ganse et des coutures. Ces anneaux tangents, non enchevêtrés comme ceux des mailles, constituaient un préservatif suffisant pour dispenser du pourpoint de peau ou de toile rembourrée, le *gambison*, qu'il fallait mettre sous la cotte maillée simple, pour éviter les contusions. Le casque est en fer et bronze, peint aux couleurs de l'homme d'armes (voir le dessus du timbre, n^o 2); il est ovoïde, ou quelquefois aussi, conique; le nasal est fixe, faisant partie du casque même qui est muni d'un couvre-nuque. L'épée conserve les mêmes caractères généraux. La poignée reste sensiblement la même; elle est simple, à croix droite, le pommeau plat et circulaire, la lame large, peu aiguë, assez courte, servant surtout à frapper de taille; sa pointe, au lieu d'être formée par la diminution progressive de la lame, est recoupée comme la pointe de certains glaives antiques. Le bouclier, qui a la forme allongée d'une amande, en pointe par le bas, en rond par le haut (voir n^o 4), enveloppait le corps de sa convexité. On le suspendait au cou par une courroie, la *guige* ou *guiche*, et on le portait, la pointe en arrière, sur l'épaule gauche; les énarms dont ce bouclier était pourvu formaient un rectangle dans lequel on passait la main. Cette arme défensive était en bois, recouverte de cuir maintenu par une garniture de fer; le bouclier était matelassé et piqué à l'intérieur, souvent peint, et orné de figures qui n'étaient pas encore des armoiries, mais un signe de reconnaissance.

L'*umbo* est petit ou même ne figure pas sur cette arme. Les gants sont de peau, le pouce seul est détaché. Les chaussures sont en cuir, les jambes enveloppées de peau. La lance est ornée d'un guidon aux couleurs de celui qui la porte. L'éperon, n° 3, est court; sa présence est ici plus indiquée que dans les exemples ci-dessus. La constitution féodale atteignait au onzième siècle tout son développement; le véritable homme d'armes était alors le cavalier, le noble, accompagné d'une sorte de domesticité, de valets formant à peu près seuls l'infanterie; c'était tout le contraire de ce qui avait eu lieu du temps de Charlemagne, alors que l'infanterie constituait la principale force des armées organisées.

N° 17.

XII^e siècle. Règne de Louis le Gros. — Le bouclier de bois peint est de forme allongée comme dans l'exemple précédent; seulement la partie supérieure en est droite; il est, en outre de plus grande taille, couvrant l'homme tout entier, et porte un fort *umbo* très saillant. La cotte de mailles ou *haubert* (voir le détail n^{os} 6, 10 et 11) est posée sur une longue robe de laine bleue, à manches jaunes, recouvrant le gambison. Un poignet de cuir rouge, des gants de cuir aux doigts détachés, des souliers de cuir garnis d'acier, des éperons dorés, un casque en fer peint, muni d'un large nasal et d'un couvre-nuque flottant au gré des mouvements du cheval, un camail de laine, égayé de points d'or brodés, complètent ce costume de guerre, dont la ceinture, la suspension de l'épée, la guige, enrichies de métal et de pierres fines, sont le plus brillant ornement. L'épée au riche fourreau est très large au

talon. Quant à l'oliphant d'ivoire tenu en main, c'était un des attributs de la noblesse de le porter suspendu au cou.

Ce costume est l'habillement de guerre sous lequel est représenté Geoffroy Plantagenet sur un émail célèbre du Mans. Plus encore qu'au onzième siècle, les hommes à cheval comptaient seuls pour quelque chose. C'est le baron, suivi des courtilliers et des valets, qui désarçonne l'ennemi.

N° 15.

XIII^e siècle. Commencement du règne de saint Louis. — Le corps est complètement couvert de mailles. Le haubert, mis par dessus une tunique rouge, se prolonge sur la tête, de manière à former un capuchon et sur les mains qu'il contient dans une sorte de poche; le haut-de-chausses, attaché à la ceinture, couvre les pieds. Un bourrelet rembourré, placé sur le capuchon, sert d'assiette au heaume cylindrique, à timbre plat, *lacé*, c'est-à-dire fixé dans le dos par une courroie bouclée. Une cotte flottante, de soie épaisse, recouvre le haubert, qu'elle préserve contre le soleil et la pluie, et aide à amortir les coups. L'épée longue, à cannelure étroite, est une arme d'estoc et de taille; son fourreau est fixé au large baudrier par un lien sans couture, pour plus de solidité; le pommeau de l'épée contient des reliques, dont une petite croix d'or révèle la présence. Le bouclier sans *umbo* (voir n° 8) conserve la forme en pointe des époques antérieures, mais il est beaucoup moins haut et beaucoup plus maniable. Une dague au côté complète cet armement. L'éperon est à trois pointes. Ce costume est tiré du sceau de Mathieu II, duc de Lorraine.

(Ces exemples sont tirés de la Collection des costumes de guerre, formée au Musée d'artillerie par son directeur, M. le colonel Leclerc. Les renseignements nous sont fournis, pour la plupart, par la notice spéciale publiée sur chacun de ces types successifs, offrant, selon l'expression de l'auteur de ce remarquable ensemble, une synthèse de l'histoire des armes, que nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. Notice sur les costumes de guerre, Musée d'artillerie; Paris, 1876.)





MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER.



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt, lith